

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXIII

Québec, 26 novembre 1910

No 16

DIRECTEUR, M. L'ABBE V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 241. — Les Quarante-Heures de la semaine, 241. — Apostolat de la Prière, 242. — Au monastère des Ursulines de Québec, 242. — Nouveau délégué apostolique, 243. — Chronique diocésaine, 243. — Le Congrès eucharistique de Montréal (*Suite*), 246. — Bibliographie, 255.

Calendrier

27 DIM.	vl	I de l'Avent. <i>Kyr.</i> de l'Avent. Vép. de ce dim. <i>Alma.</i>
28 Lundi	†vl	De la férie.
29 Mardi	†vl	(Vigile.) De la férie.
30 Mercr.	r	<i>Jeûne.</i> S. André, apôtre, 2 <i>cl.</i>
1 Jeudi	†vl	De la férie.
2 Vend.	†r	<i>Jeûne.</i> Ste Bibiane, vierge et martyr.
3 Samd.	b	S. François-Xavier, confesseur, 2 nd patron du pays, <i>dbl. may.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

27 novembre, Basilique de Québec. — 29, Portneuf. — 30, Saint-André. — 1^{er} décembre, Sainte-Apolline. — 2, Berthier. — 3, Couvent de Saint-Ephrem.

Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour décembre 1910 : *Les écrivains et les artistes catholiques.*

Comme c'était sa vocation, l'art a magnifiquement glorifié Dieu ; la vérité chrétienne a été sa meilleure inspiratrice : sans elle, les cathédrales et des écoles entières de sculpteurs et de peintres n'existeraient pas. Mais il a puisé aussi son inspiration à d'autres sources, et il a causé beaucoup de mal, surtout par la Littérature. Ce n'est pas pourtant que la Littérature doive fatalement être impie, immorale ou ennuyeuse et sans charme. Outre que nos Livres Saints — c'est leur moindre mérite — sont de purs chefs-d'œuvre ; il y a une littérature d'inspiration chrétienne qui vaut bien l'autre. Il faut la faire connaître et goûter ; il faut lire et louer les œuvres de nos écrivains de valeur ; surtout aider à la rédaction et à la diffusion des publications catholiques.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR DÉCEMBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toute les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les écrivains et les artistes catholiques.

Résolution apostolique : Je lirai et propagerai, de tout mon pouvoir, les écrits et les publications catholiques.

— ♦ —

Au Monastère des Ursulines de Québec

— o —

Il y aura exposition solennelle du Saint Sacrement dans la chapelle des Ursulines, pendant vingt-quatre heures consécutives, depuis lundi le 28 novembre, à la messe de six heures et quart, jusqu'au lendemain après la messe, célébrée à la même heure.

Lundi soir, il y aura salut à 7 heures précises.

Le public est invité à joindre ses prières à celles de nos Communautés d'Ursulines pour attirer les grâces célestes sur

la Congrégation-romaine qui s'occupera tout particulièrement, le 29 au matin, de la cause de béatification de la Vénéralé Mère Marie de l'Incarnation ; — le procès sur l'héroïcité des vertus de cette illustre Fondatrice devant se clore après le vote des Eminentissimes Cardinaux et des membres de la Congrégation des Rites, et la décision du Saint-Père.

Ce ne sont pas encore les joies saintes de la Béatification qui sont attendues : car, pour arriver aux honneurs d'un culte public dans l'Eglise, il faut trois miracles bien attestés ; et toutes les faveurs signalées, obtenues jusqu'ici par l'intercession de Marie de l'Incarnation, ne sont pas regardées comme ayant un caractère incontestablement miraculeux.

Nous demanderons donc avec confiance au Cœur de Jésus, en visitant Notre-Seigneur dans la chapelle du Monastère et dans nos prières de chaque jour, les miracles authentiques exigés pour la béatification, afin que la cause de cette vaillante héroïne des premiers âges de la colonie, qui s'est dévouée avec ses pieuses contemporaines pour le salut des âmes, ne soit pas indéfiniment suspendue. *(Communiqué.)*

Nouveau délégué apostolique

L'*Osservatore Romano* annonçait, le 4 novembre, la nomination, comme Délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, de S. G. Mgr Pellegrino Francesco Stagni, archevêque d'Aquila.

L'*Univers* du 5 novembre donne la même nouvelle, ajoutant que S. Exc. Mgr Stagni a été plusieurs années général de l'Ordre des Servites, et qu'il parle très bien le français. On sait que le R. P. Lépiciér, de Rome, qui a fait cet été un séjour parmi nous, appartient aussi à l'Ordre des Servites.

S. G. Mgr Sbarretti, nommé récemment secrétaire de la Congrégation des Religieux, résidera désormais à Rome.

Chronique diocésaine

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

- MM. les abbés Honorius Deschêne, vicaire à Saint-Alexandre ;
 " " Chs Dionne, vicaire à Saint-Evariste ;
 " " Joseph Lacasse, vicaire à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette ;
 " " Jos. Dumas, vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière ;
 " " Philippe Mathieu, vicaire à Saint-Roch.

L'union régionale québécoise de l'A. C. J. C. a reçu de Rome, en retour de sa protestation contre le fameux discours de Nathan, la réponse que voici :

Rome, 12 novembre, 1910.

Saint-Père sensible hommage attachement de piété filiale président et membres de l'Union régionale québécoise de la jeunesse canadienne-française, les remercie et bénit de tout cœur.

CARDINAL MERRY DEL VAL

Nous craignons de n'avoir pas encore signalé la fondation, qui eut lieu à la fin du mois de septembre, du *Bulletin paroissial de Saint-Malo*. Il est vrai que nous n'avons pas encore eu l'occasion de faire connaissance avec lui. Dans tous les cas, nous sommes heureux de saluer sa fondation, et nous lui souhaitons une vie longue et très fructueuse.

Nous avons même peur de n'avoir pas non plus annoncé l'apparition d'une autre revue, *Le Croisé*, que publie l'*Action sociale*. Cette revue nous est venue fidèlement ; mais elle nous est arrivée à un moment où nous n'avions pas encore repris charge de la publication de la *Semaine religieuse* : c'est là le seul tort que nous ayons encore à lui reprocher, et il est peu grave. *Le Croisé* est un « bulletin d'action sociale catholique », de 20 pages in-8° petit texte, qui chaque mois, pour le prix annuel de 50 sous, portera à ses abonnés quantité de lecture agréable et utile. A ce nouveau confrère aussi, nous souhaitons longue vie et succès dans sa belle œuvre.

Pour comble de confusion — ce qui prouve que les directeurs de journaux doivent éviter soigneusement d'être malade et de voyager, — nous n'avons même pas annoncé que Mgr C.-O. Gagnon, P. D., a été dernièrement nommé assistant-directeur de l'Action sociale catholique. Nous connaissons assez le nouveau titulaire pour être sûr qu'il rendra les meilleurs services à la cause du bien, dans cette nouvelle sphère d'action ouverte à son zèle.

Dimanche soir, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'Union musicale a donné un concert sacré, en interprétant de façon exquise le *Gloria*, le *Credo* et le *Sanctus* de la Messe de sainte Cécile, de Gounod. M. l'abbé Godbout, du vicariat de la même église, a fait le sermon de circonstance, où il a montré fort éloquemment quelle est l'influence de la musique dans la famille, à l'école et à l'église. M. l'abbé E. Nadeau, du Séminaire de Québec, a officié au salut du Saint-Sacrement qui a terminé cette célébration publique de la fête de sainte Cécile.

Lundi matin, à Saint-Joseph de Lévis, S. G. Mgr l'Auxiliaire a donné la Confirmation aux élèves du Couvent de Jésus-Marie qui venaient de faire leur première communion. C'était la première fois que la Confirmation est donnée ici à des enfants si jeunes, par suite du récent décret du Saint-Père sur la première communion.

A Saint-Sauveur, ces semaines dernières, il y a déjà eu une première communion des jeunes enfants. Mardi, la pieuse cérémonie s'est faite à Saint-Roch et à Jacques-Cartier.

Dimanche soir, à Montréal, dans une nombreuse assemblée de citoyens, tenue sous la direction de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, on a adopté la résolution suivante, à l'adresse de notre récent Congrès de Tempérance de Québec :

« La Ligue antialcoolique de Montréal apprécie hautement l'œuvre considérable et importante du Congrès de tempérance de Québec, et félicite vivement les promoteurs et organisateurs de ces mémorables assises de la tempérance, ainsi que tous ceux qui, par leurs travaux qu'ils y ont présentés, leurs discours et la part d'action qu'ils ont prise à ce Congrès, en ont assuré l'éclatant succès. De plus, la Ligue approuve vive-

ment les résolutions du Congrès, leur donne son adhésion et assure le comité du Congrès, chargé de voir à leur exécution, de son cordial et énergique concours. »

Mardi, les élèves du Séminaire ont solennisé la fête de sainte Cécile par un beau programme musical exécuté à la messe de communauté, célébrée par S. G. Mgr l'Archevêque, et par une soirée littéraire et musicale, qui eut lieu à l'Université et remporta un grand succès.

On a dernièrement annoncé la mort, arrivée à Bombay (Indes), le 9 octobre, de la Sœur Sainte-Catherine, supérieure du couvent de Jésus-Marie qui existe dans cette ville. Cette religieuse était une Canadienne, née Enouf, de Beaumont, et âgée de 65 ans.

Un journal de Madrid annonçait il y a quelque temps que le roi d'Angleterre avait approuvé, en écrivant à son ambassadeur à Madrid, l'attitude si regrettable que le cabinet espagnol tient envers l'Eglise. Un journal de Dublin, *The Irish Catholic*, s'est informé à Londres même de l'exactitude de cette information. Le secrétaire du roi lui a répondu qu'il n'y avait rien de vrai dans la nouvelle dont il s'agit, et que d'ailleurs une pareille action de la part du Souverain aurait été en quelque sorte inconstitutionnelle.

Voilà une dénégation très opportune, et que nous recevons avec une grande satisfaction.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL

— o —

LES SÉANCES D'ÉTUDES

(Suite.)

5^e SÉANCE : à l'Université Laval (vendredi, 9 septembre, de 10 heures à midi). — Cette séance, à laquelle étaient spécialement invités les prêtres, les Frères et les Sœurs qui s'occupent de l'instruction et de la formation des enfants, devait être consacrée à étudier l'état actuel de nos maisons d'éducation

par rapport à la dévotion eucharistique, par rapport surtout à la sainte communion. On y devait parler des résultats obtenus, des obstacles à surmonter, des espérances à réaliser, en vue d'assurer à l'Eucharistie une influence de plus en plus efficace sur la jeunesse étudiante. Président: Mgr Brunault, évêque de Nicolet; secrétaire: Rév. Père Galtier, des Pères du Saint-Sacrement, secrétaire du Comité des Travaux; rapporteurs: M. l'abbé Papineau, du Séminaire de Sainte-Thérèse, M. l'abbé Hallé, du Collège de Lévis, M. l'abbé Brosseau, aumônier du Mont-Saint-Louis, M. le chanoine Roy, de l'archevêché de Montréal, M. l'abbé Groulx, du Séminaire de Valleyfield, M. l'abbé Camirand, du Séminaire de Nicolet, le Rév. Père Lambert, missionnaire apostolique, M. l'abbé Deschamps, aumônier des Sourdes-Muettes, Rév. Père Badel, des Pères de Saint-Viateur (Séminaire de Joliette). Voici le rapport de cette séance.

La deuxième séance du Congrès eucharistique, à l'Université Laval, s'est tenue sous la présidence de Mgr Brunault, évêque de Nicolet. Elle revêtait un caractère particulièrement intéressant. Les rapporteurs, choisis parmi l'élite de nos éducateurs de l'enseignement secondaire et commercial, n'ont pu malheureusement lire qu'une partie de leurs travaux, et c'était vraiment dommage. Un quart d'heure est vite écoulé, surtout quand une discussion, si courte soit-elle, suit la lecture d'un rapport. Beaucoup d'auditeurs ont regretté qu'il ne fut pas donné un résumé succinct des études que le volume-souvenir se chargera de publier en entier. On obtiendrait ainsi le double résultat de connaître la synthèse de tous les travaux présentés dans les séances du Congrès et, en deuxième lieu, de donner place à la discussion. Des neuf rapports inscrits au programme huit ont été lus, mais pas un seul en entier. Il est juste de remarquer que leur documentation, solide et étendue, laissait dans l'esprit des nombreux auditeurs la meilleure des impressions.

La vaste salle présentait un coup d'œil inaccoutumé. Au premier plan, des cornettes blanches de tous les styles et de toutes les dimensions; tout autour, les costumes sévères des religieux enseignants. Dans les galeries, les professeurs de l'enseignement primaire laïque et la jeunesse. Dans l'assistance et sur l'estrade, plusieurs évêques: NN. SS. Roy, Emard, Archambeault, Gabriels, Mgr Mathieu, Mgr Gagnon, Mgr Allard et un grand nombre de prêtres.

A cette séance, en effet, avaient été convoqués spécialement tous

ceux qui, à divers titres, s'occupent de l'instruction publique. Après la séance historique, c'était la séance pédagogique. Le culte eucharistique, dans ses rapports avec l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, ne peut laisser indifférents ceux qui ont la garde et le soin des enfants et des jeunes gens qui sont la fleur de la nation. Mettre dans l'esprit et dans le cœur du jeune homme de fortes convictions religieuses et de solides principes scientifiques et littéraires est une tâche de tous les instants, pour l'éducateur digne de ce nom. Le cerveau n'est pas tout dans l'homme. Le cœur joue aussi un rôle important dans sa vie. Le sentiment religieux, pour être le plus profond du cœur humain, n'en demande pas moins une culture solide et éclairée, aussi éloignée des basses compromissions que des téméraires présomptions. L'Eucharistie, centre de la religion chrétienne n'est-elle pas le meilleur agent de cette éducation de la volonté, sans laquelle la vie ne serait qu'une suite incohérente de chutes répétées.

Aussi, tous les rapporteurs de la séance pédagogique ont-ils appuyé fortement sur les heureux résultats produits par l'Eucharistie dans nos maisons d'éducation. Avec une complaisance, que soulignait les applaudissements enthousiastes de leurs auditeurs, ils ont prouvé, documents en mains, que le mouvement eucharistique a pris, dans nos pensionnats surtout, une ampleur toujours grandissante, principalement depuis l'avènement de Pie X au souverain pontificat. Ils ont mentionné les résultats obtenus par la croisade eucharistique. Ils ont signalé les obstacles qui restent à surmonter, les espérances à réaliser en vue d'assurer à l'Eucharistie une influence de plus en plus efficace sur la jeunesse étudiante. Certes, le chemin parcouru est grand depuis le jour où le regretté et saint Père Beaudry mettait en honneur la communion fréquente au Collège Joliette. Le triomphe de l'Eucharistie est désormais définitif et les derniers restes du jansénisme auront bientôt disparu.

M. l'abbé Papineau, préfet des études au Séminaire de Sainte-Thérèse, ouvre la séance pédagogique par la lecture d'un travail sur l'Adoration du Très Saint Sacrement dans les collèges classiques. L'Eucharistie, qui est la force indispensable des vrais chrétiens, est une source intarissable de grâces, ainsi que la tradition chrétienne l'a toujours compris. La visite en commun à l'Eucharistie est en grand honneur dans la plupart de nos maisons d'éducation, et elle revêt un caractère particulièrement solennel pendant les Quarante-Heures et au premier vendredi du mois. Le rapporteur suggère qu'elle soit placée après la prière du soir. Quant aux visites indivi-

duelles, il propose d'initier les grands élèves à la vraie pratique de l'adoration par de courtes méditations d'un quart d'heure, surtout le soir, au moment de ce qu'on dénomme le grand silence. Les jeunes élèves pourraient ne faire qu'une courte prière à la chapelle. Pour développer chez les jeunes gens la vie eucharistique, M. Papineau propose 1° de donner aux cérémonies du premier vendredi du mois et des Quarante-Heures tout l'éclat possible ; 2° d'ériger l'Archiconfrérie du Saint-Sacrement ; 3° surtout de stimuler l'exemple des professeurs. Le Rév. Père Galtier estime qu'il serait inopportun de fixer la durée des visites communes ; l'essentiel serait de les rendre quotidiennes.

A ce moment de la séance, Mgr Heylen fait son entrée dans la salle des délibérations du Congrès. Il est salué par les acclamations de l'assistance.

M. l'abbé Hallé, directeur du Collège de Lévis, lit un bon rapport bien documenté sur la communion dans les collèges classiques. Après l'histoire du mouvement eucharistique dans les collèges — mouvement dont l'initiateur, on le sait, fut le Rév. Père Beaudry —, le rapporteur montre l'influence de la communion fréquente sur les études, la discipline, la piété et la moralité des jeunes gens. Il touche en passant la difficulté d'en adapter la pratique aux règlements généraux des collèges et les moyens à employer pour favoriser le respect de l'Eucharistie. Il note qu'il a constaté avec joie que, dans certains collèges, il se fait plus de 200 communions quotidiennes. Ailleurs, si les résultats sont moins consolants, la modification des règlements disciplinaires, des exhortations fréquentes, une étude plus approfondie des élèves pourront faciliter la diffusion rapide du culte eucharistique.

Des collèges classiques, M. l'abbé Brosseau, aumônier du Mont-Saint-Louis, nous transporte dans les collèges d'enseignement commercial où la situation et l'influence du prêtre sont bien différentes. L'aumônier est seul pour la prédication et l'administration des sacrements. Cependant, là aussi comme ailleurs, le progrès du culte eucharistique s'est manifesté dans le nombre croissant des communions quotidiennes à peu près inconnues autrefois.

Les résultats, au point de vue éducationnel, sont déjà très sensibles. Le rapporteur demande avec beaucoup d'à-propos qu'on évite les abus de zèle à promouvoir la piété eucharistique. Que le prédicateur se garde bien d'attacher une note infamante à la conduite des écoliers qui communient moins souvent. Que les professeurs, par une intervention intempestive, ne poussent pas à la communion

indigne. Deux séances de confessionnal par semaine suffisent d'ordinaire ; mais surtout, que l'on se garde d'empiéter sur le temps des classes et des études : autrement, les grands élèves qui ont des examens plus sérieux à préparer, s'éloigneraient de la communion et compromettraient auprès de leurs condisciples la croisade de la communion fréquente. Enfin, il est opportun d'inviter de temps en temps un confesseur étranger afin de favoriser davantage la liberté des consciences.

M. le chanoine Roy, de l'archevêché, chargé du rapport sur la piété eucharistique dans les pensionnats de jeunes filles, arrive aux mêmes conclusions quant au progrès constant de la communion fréquente, même quotidienne. La conclusion de son travail soulève une discussion assez longue. Est-il opportun que le confesseur, afin de sauvegarder sa liberté de directeur, s'intéresse directement aux études ? Non, répond M. le chanoine. Son ministère pourrait en souffrir sans profit pour les classes. Mgr Emard est de l'avis contraire, avis que partagent plusieurs auditeurs venus de France. C'est d'ailleurs sur le principe de la coopération du prêtre et des congrégations enseignantes qu'est fondé notre système scolaire, si libre dans son principe, si large dans son application. L'auditoire applaudit aux paroles de Mgr Emard, soulignant le dévouement du prêtre canadien pour l'éducation, et son droit à prendre une part active à la régie de l'instruction de la jeunesse, surtout dans les pensionnats ruraux.

Il est regrettable que M. l'abbé Groulx n'ait pu lire tout son beau et substantiel travail sur la communion, après la sortie du collège, dans la vie du jeune homme. Il aurait pu nous expliquer ce point si palpitant d'intérêt pour tout éducateur qui suit ses élèves après leur sortie du collège. Pourquoi plusieurs d'entre eux abandonnent-ils si facilement, semble-t-il, leurs pratiques de dévotion, une fois lancés dans le siècle ? Les obstacles plus nombreux et plus grands que rencontre la piété du jeune homme dans un milieu nouveau, souvent une crise morale et intellectuelle qui devient bientôt une crise imparfaite des conditions d'efficacité de la vie d'apôtre, tels sont les principaux dangers qu'une piété, si aisément sentimentale dans la jeunesse, ne réussit pas toujours à vaincre. Les remèdes capables de prévenir ce mal résident dans une éducation intellectuelle et morale vraiment virile, dans une éducation religieuse intégrale. Qu'au sortir du collège les jeunes gens s'organisent en groupes d'apôtres qui puissent se prêter un mutuel secours ; que les patronages, l'université, soient vraiment des écoles de formation

morale et religieuse. Le rapporteur suggère enfin que tous les jeunes s'agrègent à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. La fondation d'un bulletin de collège, où anciens et jeunes puissent librement collaborer, semble d'une réalisation plus problématique, bien que certains collègues aient déjà donné sous ce rapport un bel exemple d'initiative.

Il est déjà onze heures et demie, quand M. l'abbé Camirand commence à lire son rapport sur la communion des enfants et des jeunes gens durant les vacances ; sujet très difficile à traiter, puisqu'à la réclusion rigoureuse des dix mois scolaires succède une période où le danger est grand, grâce à l'incapacité éducationnelle des parents. Le rapporteur suggère de faire collaborer, dans l'œuvre de préservation morale et religieuse de l'enfant pendant les vacances, non seulement les professeurs, mais les parents et, surtout, le curé de chaque paroisse. Un engagement spontané de la part de l'élève aurait le meilleur effet sur la pratique de la communion pendant les vacances.

La dévotion eucharistique dans les maisons d'éducation en France, formant une jolie brochure signée par le Rév. Père Lambert, a été distribuée à l'assistance. Inutile d'en faire le résumé.

M. l'abbé Deschamps a suivi son programme. Il n'a fait que quelques remarques, mais combien judicieuses, sur l'éducation eucharistique des sourds-muets.

Enfin, un Clerc de Saint-Viateur, le Rév. Père Badel, résume brièvement son beau travail sur la formation des enfants de chœur. Un observateur attentif remarque aisément l'air dégagé, trop dégagé, qu'ont certains enfants de chœur après quelques années ou quelques mois de service au sanctuaire. L'enfant se familiarise si vite avec tous et avec tout. Pour concilier dans le cœur des enfants le respect du sanctuaire et la pratique des fonctions qu'ils remplissent, il faut, dit le rapporteur, veiller avec soin à les choisir parmi l'élite des enfants de la paroisse. La question de l'aisance des parents ne doit pas entrer en ligne de compte. Que les enfants de chœur soient acceptés dès l'âge de dix ans, surtout s'ils sont intelligents, pieux, dociles. En second lieu, la formation technique, au point de vue liturgique, doit être aussi solide que possible. Que par un système de récompenses multipliées, individuelles ou collectives, une émulation de bon aloi soit développée entre les différents groupes d'enfants de chœur. Ces moyens d'émulation, en les intéressant aux beautés de la liturgie, aideront à leur formation morale et religieuse. Puisqu'ils représentent le peuple auprès du prêtre célébrant les

saints mystères, on doit les initier à la communion fréquente. On y arrivera plus aisément surtout si on les agrège aux admirables confréries de Saint-Jean Berchmans ou des saints Anges-Gardiens, fondées spécialement pour eux. Les résultats de cet apostolat du prêtre auprès des enfants de chœur sont faciles à définir : offices plus imposants, meilleure tenue des enfants placés dans le sanctuaire, bon exemple donné à toute la paroisse par la piété des enfants envers l'Eucharistie. Combien de vocations à la prêtrise et à la vie religieuse sont nées dans le cœur des enfants pendant les solennités de l'Eglise ! Comment ne pas croire que le respect de la maison de Dieu, imprimé sur la figure et sur la personne des enfants de chœur, n'en a pas été très souvent une des causes les plus puissantes.

L'abbé ADÉLARD DESROSIERS.

6e SÉANCE : au Monument National (samedi, 10 septembre, de 10 heures à midi).— Cette séance devait être consacrée aux œuvres eucharistiques. Président : Mgr Odelin, vicaire général de Paris, vice-président du Comité permanent des Congrès eucharistiques ; secrétaire : M. l'abbé Elie-J. Auclair, de la *Revue canadienne*, vice-président du Comité des Travaux et président du Comité de Publicité ; rapporteurs : M. l'abbé Elie-J. Auclair, M. l'abbé Belleney, de *La Croix* de Paris, Rév. Père Lefebvre, des Jésuites, Rév. Père Raymond, des Franciscains, Rév. Père Lémius, des Oblats (de Rome), Rév. Père Gerbier, des Augustins de l'Assomption (de Paris), Rév. Père Daly, des Rédemptoristes, de Montréal. Voici le rapport de cette séance.

Dès les dix heures du matin, une assistance assez nombreuse et choisie se pressait dans la vaste salle du Monument National où se tenait, sous la distinguée présidence de Mgr Odelin, grand vicaire de Paris, l'avant-dernière séance générale.

M. l'abbé Auclair, secrétaire de la rédaction à la *Revue canadienne* et l'un des rédacteurs de la *Semaine religieuse* de Montréal, ouvrit le feu par un travail substantiel sur le rôle de la presse.

Après avoir expliqué en quoi les Congrès diffèrent des Conciles, il définit la mission de la presse catholique au Canada.

Aux revues pieuses qui se partagent la clientèle des fervents, il demande un redoublement dans le zèle déjà déployé depuis leur existence.

A tous les journaux catholiques, quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, il souhaite un élan généreux vers une vie chrétienne so-

o
l'
la
de
av
e c
im
qu
va
la
du
me
rén
des
(
gor
pro

ciale plus intense, par la glorification de la croyance et des pratiques eucharistiques. Sans se transformer en Semaines religieuses, ils doivent pourtant contribuer à éclairer et à fortifier les convictions.

Pour triompher des préjugés, détruire le respect humain, former l'âme du peuple canadien et l'animer à vivre socialement sa foi, la presse jouit d'une énorme influence; elle se doit de rester fidèle à un si grand rôle et à un si beau programme.

Ce rôle et ce programme, M. l'abbé Belleney nous en montre l'accomplissement quasi idéal dans les œuvres de la Bonne Presse de Paris, et il se trouve ainsi à compléter et à illustrer en quelque sorte par des détails très intéressants l'étude précédemment donnée.

Il explique l'admirable rouage de cette administration, unique peut-être en son genre, qui a permis à cette œuvre si merveilleusement organisée de déverser dans le monde de la lecture une si prodigieuse variété d'écrits, de publications, d'ouvrages, de « tracts » actuels, au point, et d'un bas marché fabuleux (1).

Sur la question bien importante du chant des fidèles, pratique ancienne que S. S. Pie X voudrait voir refleurir, le Rév. Père Raymond, des Franciscains, nous fait part des leçons de sa précieuse expérience de missionnaire.

Que la participation du peuple aux offices liturgiques soit possible, il le démontre par une ample provision de faits recueillis au cours de ses missions.

(1) Le bon Père Lefebvre, qui s'était chargé du rapport de cette séance, s'est oublié lui-même. Il n'a pas parlé de l'intéressante étude qu'il a donnée, après l'allocution de M. l'abbé Belleney, sur le chant sacré, ses besoins au Canada et la question de la musique dite moderne. Il importe de rétablir ici les faits, n'en déplaise à la modestie du savant Jésuite. Le Père a donc traité le sujet indiqué avec autant de talent que de science. Il fallait l'entendre rappeler à ses auditeurs « ce violent remous qui se produit dans les eaux musicales au coup de barre imprévu que donna, à peine installé à la roue du Vatican, le pilote énergique qui a nom Pie X ». Ce *Motu proprio*, estime le rapporteur, n'est pas une innovation, il n'a fait que résumer la législation pontificale traditionnelle au sujet de la musique sacrée et du chant d'église. Il trace ensuite pour la bonne gouverne du monde musical un programme d'action qui permettra de réaliser progressivement la volonté du Pape. Il touche, en passant, au délicat problème de la rémunération des organistes et des chantres d'église, et il termine par l'énoncé des vœux que voici.

Considérant que l'étude du chant ecclésiastique — plain-chant ou chant grégorien — est à la base de toute rénovation sérieuse de la musique sacrée, il est proposé :

Puis, arrivant à la pratique, il énumère les différents moyens d'obtenir le résultat désirable et désiré. D'abord, l'on fera chanter des cantiques, puis viendront les motets pour saluts, processions, etc., enfin l'on abordera une messe facile et peu compliquée.

En terminant, le Rév. Père suggère, comme vœu, qu'on procède à la formation d'un court recueil de cantiques populaires, de messes et de motets grégoriens, qui contribuera à la prompt diffusion de chants qui seraient dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres. Par là, seraient singulièrement rehaussés la splendeur et l'attrait des cérémonies.

Le Rév. Père Lémus, des Oblats, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques, est l'orateur suivant. Son discours, dont voici un pâle résumé, est fréquemment interrompu par des applaudissements frénétiques. Il dit qu'il devait parler des relations entre le Sacré-Cœur et l'Eucharistie. Il voit qu'aujourd'hui le programme indique les œuvres de Montmartre. « Mon rapport, dit-il, je ne l'ai pas en poche, mais il est dans mon cœur. » C'est avec son cœur donc et son âme qu'il décrit les origines de la grande Basilique.

MM. Legentil et de Charette, par le drapeau du Sacré-Cœur faisant son apparition désormais historique à Patay, préparent le terrain des âmes à la pensée généreuse, à l'inspiration patriotique d'où jaillit l'ostensoir en pierre, qu'est ce superbe temple où Jésus-Hostie, non seulement le jour, mais la nuit, en ce quartier de Montmartre, passé à la Révolution, est adoré non seulement par des femmes, mais par des hommes de toutes les classes même les plus déshéritées. L'orateur exprime le vœu que ces œuvres de Montmartre se fondent dans toutes les paroisses et les villes de France.

1° Qu'on améliore par une préparation soignée l'exécution du plain-chant local, en s'acheminant vers l'interprétation bénédictine en vue de l'édition vaticane.

2° Qu'on prépare les maîtrises paroissiales en organisant au préalable un enseignement efficace du solfège et du chant dans les écoles.

3° Quant à la musique moderne, qu'on élimine les œuvres d'origine ou d'inspiration profane qu'on remplacera par des compositions plus dignes, dont il serait fait un catalogue.

4° Que messieurs les Curés exhortent leurs fabriciens à se montrer généreux dans tout ce qui concerne la partie musicale, trop facilement oubliée et souvent mise à l'index des distributions financières.

5° Que les intéressés, messieurs les maîtres de chapelle, organistes et chanteurs, prennent une plus exacte connaissance des obligations que leur impose le règlement de Sa Sainteté Pie X, et cela aux sources mêmes et non pas d'après les dires ou les écrits de musiciens plus ou moins autorisés.

Le Rév. Père Gerbier, des Assomptionistes, directeur des Pèlerinages de Pénitence à Jérusalem, et membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques, montre, en des accents d'une pénétrante émotion, l'étroite affinité qui existe entre ces deux grands mouvements, véritables pulsations qui décèlent l'intensité de la vie catholique à travers le monde. Jérusalem et l'Eucharistie, c'est le calvaire et l'autel, c'est la croix et l'hostie. Si l'on a pu appeler la Terre Sainte « l'Evangile ouvert », Jérusalem, à elle seule, ne serait-elle pas la page divine du Canon de cette messe par excellence que constitue le drame de la Passion? Dès lors, on entrevoit les fruits de dévotion eucharistique produits par les pèlerinages à Jérusalem dans les conditions où ils sont organisés. Ce sont là de véritables croisades, mais recueillies, mais pénitentes, croisades de prière avant tout, et dont la quarantième en ce moment prie en Palestine, en union de cœur avec les Congressistes du Canada et du monde entier, pour glorifier la divine Hostie. De ces pèlerinages le centre est bien Jésus Sauveur, Jésus devenu notre aliment ici-bas. L'aller est une préparation de plus en plus fervente, grâce aux saints exercices qui en sanctifient tous les instants, à la plus fervente communion. Le retour est une perpétuelle action de grâce, dont les accents de jubilation s'épandent en vagues harmonieuses sur l'immensité des flots. Au dernier salut du Très Saint-Sacrement — souvenir inoubliable à l'heureux participant de ces pieuses excursions —, tous les pèlerins, la main étendue vers la Sainte Hostie, chantent le *Super flumina Babylonis*, et redisent le refrain, émouvant entre tous: *Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.*

L'abbé CHARLES LAMARCHE

(A suivre.)

• — ♦♦♦♦ — •

Bibliographie

— o —

— *Saint Bernard, maître de la vie spirituelle*, par G. SALVAYRE. Un vol. in-8° de XIII-174 pages. Aubanel frères, Avignon.

L'auteur a divisé son sujet en deux points. Une première partie, où il étudie la *théorie générale de la vie spirituelle d'après saint Bernard*, nous représente l'âme de ce saint dans ses rapports avec les conditions essentielles de la vie spirituelle: connaissance surnaturelle et charité. La seconde partie nous conduit plus avant. Successivement l'auteur y retrace les devoirs de la *vie purgative*, les illuminations du stade de la *contemplation*, enfin il montre l'excellence de l'union mysti-

que. L'auteur relève le côté pratique de la vie spirituelle, dans saint Bernard. Pour rendre ses pages plus compréhensibles, il a résumé les notions essentielles de la vie spirituelle. Il présente donc un bon livre de lecture spirituelle.

— La 45^e édition de L'ALMANACH ROLLAND, *Agricole, Commercial et des Familles, pour 1911*, vient de paraître et renferme encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites, par des auteurs canadiens. Publié par la Compagnie J.-B. ROLLAND & FILS, 6-14, rue Saint-Vincent, Montréal. Prix 10 cts, franco 13 cts.

— Un nouvel ouvrage, *La Sainte Vierge d'après l'Évangile*, par M. l'abbé N. CINQ-MARS, est en vente depuis quelque temps.

L'auteur a voulu surtout démontrer dans cet ouvrage, comme le titre l'indique, que la source d'où a surgi et s'est répandue dans le monde catholique la dévotion à la Sainte Vierge est l'Évangile, et que, par suite, il n'y a pas de plus grande contradiction que de se dire disciple de l'Évangile, et de refuser à Marie le culte que l'Église a établi en son honneur.

Le lecteur sera étonné de voir comme tout ce qui concerne la personne de la Mère de Dieu, depuis son Immaculée Conception jusqu'à son règne dans le ciel, est parfaitement et clairement exposé dans la Bible; l'union intime et inséparable de la Virginité et de la Maternité divine de Marie, les augustes prérogatives qu'elle a reçues de Dieu, sa grandeur, sa sainteté, sa bonté, sa puissance, ses humiliations, ses douleurs et sa gloire, toutes les phases de son existence ici-bas, l'honneur dont elle jouit dans l'éternité à la droite de son Fils, son amour maternel pour tous ses enfants, frères adoptifs de Jésus-Christ, les grâces qu'elle leur accorde et leurs devoirs envers elle, ce qu'elle est en elle-même, ce qu'elle est aux regards de Dieu et vis-à-vis des hommes, enfin tous les principes sur lesquels est fondé l'enseignement de l'Église concernant la bienheureuse Vierge, ont été consignés d'une manière admirable dans l'Écriture pour l'instruction et l'édification des hommes de bonne volonté.

L'ouvrage contient environ 130 pages, divisées en cinq livres, formant trente-et-un chapitres, dont chacun est le commentaire d'un texte de l'Évangile se rapportant à la Sainte Vierge.

Il est donc parfaitement adapté aux exercices du mois de Marie, soit à l'église, soit dans la famille.

Prix en librairie, 25 cts; franco, 28 cts; en gros, \$15 00 le cent. On peut s'adresser à l'auteur, au Pensionnat Saint-Louis de Gonzague, 2, rue Richelieu, Québec, ou à la *Propagande des Bons Livres*, Bureaux de la *Vérité*.